



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 1^{ER} SEPTEMBRE 2009

CONSEIL MUNICIPAL

Le 2 septembre 2009

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 1^{er} septembre 2009 à dix-neuf heures quarante-cinq (19h45), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean-Léo Legault, Robert Lamarre, et Sylvain Marinier, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Étaient également présents: monsieur Denis Savard, directeur général et monsieur Benoit Fugère, directeur général adjoint et greffier.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - MODIFICATION

ATTENDU QUE

les membres du conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts sont tous présents ;

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte de modifier l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} septembre 2009 pour y insérer les points suivants :

4. PIA au 81, rue Saint-Vincent - Travaux au centre-ville - Agrandissement vertical et rénovation – Commerce «La Gourmandine»
5. PIA au 14 à 22, rue Dazé - Travaux et construction dans certaines zones (PIA 011) - Projet intégré d'habitation - Hameau-du-Lac

QUE l'ordre du jour de la présente séance se lit dorénavant comme suit :

1. Sinistre – 93, rue Demontigny – Appropriation de surplus
2. Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées et des ouvrages de surverse – Fonds Chantiers Canada- Québec – Demande d'aide financière
3. Rémunération du personnel électoral pour les élections municipales 2009
4. PIA au 81, rue Saint-Vincent - Travaux au centre-ville - Agrandissement vertical et rénovation – Commerce «La Gourmandine»
5. PIA au 14 à 22, rue Dazé - Travaux et construction dans certaines zones (PIA 011) - Projet intégré d'habitation - Hameau-du-Lac
6. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

2009-09-568

Sinistre – 93, rue Demontigny – Appropriation de surplus

ATTENDU QU'

un incident survenu sur un immeuble sis au 93, rue Demontigny, lors de travaux effectués par le propriétaire, occasionne des frais pour la Ville ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts autorise le trésorier à effectuer une appropriation de surplus de la Ville d'un montant de 100 000 \$, à être imputé aux frais relatif à la correction de la situation imputable à la conduite d'égout sanitaire abandonnée sur les rues Brissette et Demontigny.

ADOPTÉE

2009-09-569

Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées et des ouvrages de surverse – Fonds Chantiers Canada- Québec – Demande d'aide financière

ATTENDU QUE

la mise à niveau de la station des eaux usées et des ouvrages de surverse de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts est requise;

ATTENDU QUE

le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont mis sur pied le Fonds Chantiers Canada-Québec, programme d'aide financière pour la mise à niveau et amélioration d'infrastructures municipales relatives à l'épuration des eaux usées;

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts :

- présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada-Québec, FCCQ 1 : Volet Collectivités – Infrastructures dans les municipalités de moins de 100 000 habitants et le directeur général, M. Denis Savard, à préparer et déposer la demande auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue de son projet de mise à niveau de la station des eaux usées et des ouvrages de surverse.

ADOPTÉE

2009-09-570

Rémunération du personnel électoral pour les élections municipales 2009

ATTENDU QUE

le Conseil municipal peut, en tout temps, fixer la rémunération payable au personnel électoral et référendaire lors d'élections et de référendums en sus du règlement;

ATTENDU QUE

le Président d'élections a pris connaissance des tarifs adoptés par les municipalités comparables;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

Procès verbal de la
séance extraordinaire du conseil
municipal du 1^{er} septembre 2009
Page 2 sur 5

QUE la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts établisse la tarification du personnel électoral pour la tenue des élections et référendums, selon la liste jointe comme annexe A :

Annexe A

FONCTION	
FICHES D'ÉVALUATION :	9401
BUDGET :	20 214 400\$
N. ÉLECTEURS	8 803 (5% croissance)
N. ADRESSES	6 675 (5% croissance)
Président d'élection	
scrutin	5 500 \$
acclamation	4 500 \$
Secrétaire d'élection	
Période pré-électorale	32\$/h (forfaitaire)
scrutin	4 500 \$
acclamation	3 500 \$
Adjoint au président	
scrutin	2 800 \$
acclamation	2 000 \$
Bureau de révision (montant forfaitaire)	
Président	600 \$
Membre	375 \$
Vice-président	500 \$
Secrétaire	400 \$
Agent réviseur	16.40 \$ / heure
Huissier	Selon tarif
Scrutateur	16.40 \$ / h
Vote par anticipation 10h	164 \$
Jour du scrutin 13h	192 \$
Vote itinérant 5h	82 \$
Dépouillement 5h	82 \$
Secrétaire du bureau de vote 14.76 \$ / h	
Vote par anticipation 10h	148 \$
Jour du scrutin 13h	192 \$
Vote itinérant 5h	74 \$
Dépouillement 5h	74 \$
Membre de la table de vérification	
Président	14\$/h
Vote par anticipation 10h	140 \$
Jour du scrutin 13h	182 \$
Membres	13.28\$/h
Vote par anticipation 10h	133 \$
Jour du scrutin 13h	173 \$
Préposé à l'accueil et à la liste électorale 13.28\$ / h	
Vote par anticipation 10h	133 \$
Jour du scrutin 13h	173 \$
P.R.I.M.O	16.98\$/h
Vote par anticipation 10h	170 \$
Jour du scrutin 13h	221 \$
Dépouillement 5h	85 \$
Rencontres préparatoires (si requis)	Tarif horaire
AIDE P.R.I.M.O.	14.50 \$ / h
Vote par anticipation 10h	145 \$
Jour du scrutin 13h	188 \$
Dépouillement 5h	73 \$
Session de formation du personnel	
Fonctions	30 \$ (forfaitaire)
Autres fonctions	
Constable spécial	Selon le contrat
Personnel clérical	18.71 \$ / heure

Officiers réservistes	Selon le tarif horaire de la fonction (<i>minimum 4h</i>)
Chauffeurs	19 \$ / h
Sécurité adjoint au président d'élection	400 \$
Concierge école	Selon tarif de la CSL

Trésorier 2009		
	Parti	C.I.A.
Vérification des rapports de dépenses électorales	35 \$ / candidat	150
Vérification du rapport financier	-	100
Autorisation d'intervenant particulier	100 \$ / candidat	25
Vérification du rapport de dépenses d'intervenant particulier	20 \$ / candidat	25
Autres fonctions	25 \$ / candidat	50
Annuellement	-	-
Rapport financier (parti)	250 \$	-
Rapport financier additionnel (C.I.A.)		50.00 \$
	Parti	C.I.A.
Vérification des rapports de dépenses électorales	35\$ / candidat	150

ADOPTÉE

2009-09-571

PIA au 81, rue Saint-Vincent - Travaux au centre-ville - Agrandissement vertical et rénovation – Commerce «La Gourmandine»

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 004 - Travaux au centre-ville qui consistent en la rénovation du bâtiment principal ainsi qu'en son agrandissement vertical par l'ajout d'un étage en vue d'un changement d'usage pour l'aménagement d'un nouveau restaurant.

Le tout tel que montré aux plans d'architecture de Jacques Antoine St-Jean portant le numéro de dossier 2009-A-35 en date du 20 août 2009, et au plan de localisation de l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant le numéro de dossier 9279 en date du 19 août 2009.

Cette demande est déposée par J.A. St-Jean Architecte, représentant dûment mandaté par le propriétaire de l'immeuble sis sur une partie des lots existants 12A-87 et 62 du rang 4 du canton de Beresford

ADOPTÉE

2009-09-572

PIA au 14 à 22, rue Dazé - Travaux et construction dans certaines zones (PIA 011) - Projet intégré d'habitation - Hameau-du-Lac

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 011 - Travaux et construction dans certaines zones qui consistent en la planification d'un projet d'habitation en trois phases pour la construction de 3 nouveaux bâtiments pour un total de 40 unités de logement de type condominium avec aire de stationnement et de service souterraine, à l'aménagement d'accès et d'aires de circulation en surface ainsi qu'à l'aménagement extérieur/paysager du site et des aires communes.

Le tout tel que montré au plan image de l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 17 528 en date du 22 juin 2009, au plan projet d'implantation de l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 17 556 en date du 1er juillet 2009 et au plan de construction de l'architecte Jacques Antoine St-Jean portant le numéro de dossier 2008-A-32 et révisé en date du 12 juin 2009.

Cette demande est déposée par Hameau sur le Lac Inc , propriétaire de l'immeuble sis sur les lots projetés 181 à 184, les lots existants 15-14-56, les parties de lots 15-14 et 15- du rang 4 du canton de Beresford

ADOPTÉE

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère